

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2009

OBJET

de la Délibération

**CESSION A
PONTIVY
COMMUNAUTE DE
LA PARCELLE
CADASTREE ZO
124p SUR LA
COMMUNE DE
NOYAL-PONTIVY**

Date de convocation du Conseil Municipal

9 décembre 2009

Date d'affichage : 9 décembre 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Madame LE DOARE

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.
MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, Mmes ROUILLARD, LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme JEHANNO à Mme BURLOT
M. LE BARON à M. MARCHAND
Melle ORINEL à Mme GOUTTEQUILLET
Mme GUEGUAN à Mme LE STRAT

Absents excusés

M. BONHOURE
M. DERRIEN

CESSION A PONTIVY COMMUNAUTE DE LA PARCELLE CADASTREE ZO 124p SUR LA COMMUNE DE NOYAL- PONTIVY

Rapport de Alain LE MAPIHAN

Afin d'aménager la voie de desserte du Pôle de Santé Public Privé sur les communes de Pontivy et de Noyal-Pontivy, PONTIVY COMMUNAUTE a sollicité la Ville de PONTIVY afin que celle-ci lui cède une emprise de 624 m² sur la parcelle cadastrée section ZO n°124 (d'une contenance totale de 14 253 m²), propriété de la Ville sur la commune de Noyal-Pontivy.

Cette cession s'établirait sur la base d'un prix de 0,58 €/m², soit un montant total de 361,92 €.

Nous vous proposons :

- D'approuver la cession à PONTIVY COMMUNAUTE d'une partie de la parcelle cadastrée section ZO n°124 sur la commune de Noyal-Pontivy aux conditions mentionnées ci-dessus, les frais étant pris en charge par l'acquéreur,
- D'autoriser le Maire à signer la promesse de vente et l'acte de vente, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 16 décembre 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**